

Horaires atypiques et pratiques addictives

AUTEUR :

P. Hache, département Études et assistance médicales, INRS

Dans le cadre de l'étude de cohorte **CONSTANCES**, N. Hamieh et al. ont étudié les associations pouvant exister entre le travail en horaires atypiques et la consommation de substances psychoactives [1]. La cohorte **CONSTANCES** est une cohorte épidémiologique constituée d'un échantillon représentatif de 200 000 adultes âgés de 18 à 69 ans à l'inclusion, volontaires et consultants des Centres d'examens de santé (CES) de la Sécurité sociale. Des résultats précédents avaient montré, entre autres, l'association existant entre le travail au contact du public et les consommations d'alcool, de tabac et de cannabis [2].

Dans leur étude, N. Hamieh et al. ont analysé les données de plus de 137 000 salariés. Les informations relatives à leurs usages de substances psychoactives ont été comparées à celles portant sur leur rythme de travail : travail de nuit (plus de 50 jours par an) ou horaires de travail se terminant après minuit, travail plus d'un samedi ou plus d'un dimanche sur 2, horaires variables d'un jour à l'autre, nombre de jours travaillés variables d'une semaine à l'autre.

Parmi les résultats, il apparaît une association significative entre certains rythmes de travail et l'usage de substances psychoactives. Ainsi, après ajustement, il est intéressant de noter les éléments suivants.

Travail en horaires nocturnes

■ **Tabac** : travailler après minuit est associé à une augmentation significative de la reprise du tabac chez les salariées ex-fumeuses : $OR_{ajusté} = 1,25$ (CI 95 % : [1,09 - 1,43]). De même, les femmes qui travaillent toute la nuit ou après minuit ont une diminution significative des chances de sevrage tabagique avec, respectivement : $OR_{ajusté} = 0,86$ (CI 95 % : [0,77 - 0,96]) et $OR_{ajusté} = 0,78$ (CI 95 % : [0,72 - 0,84]) ;

■ **Cannabis** : chez les hommes, le risque de consommer du cannabis augmente significativement, que ce soit lors du travail toute la nuit ($OR_{ajusté} = 1,54$ (CI 95 % : [1,07 - 2,23])), ou lorsque le travail se termine après minuit ($OR_{ajusté} = 1,40$ (CI 95 % : [1,02 - 1,91])) ;

■ **Alcool** : travailler après minuit est significativement associé à un risque de consommation d'alcool chez les femmes ($OR_{ajusté} = 1,14$, (CI 95 % : [1,05 - 1,24])) et les hommes ($OR_{ajusté} = 1,12$ (CI 95 % : [1,02 - 1,91])).

Travail en week-end

■ **Tabac** : chez les femmes, le travail au moins un dimanche sur 2 réduit significativement les chances de sevrage tabagique ($OR_{ajusté} = 0,89$ (CI 95 % : [0,80 - 0,99])). De même, travailler au moins un samedi sur 2 diminue significativement les chances de sevrage tabagique aussi bien chez les femmes ($OR_{ajusté} = 0,93$ (CI 95 % : [0,87 - 0,98])) que chez les hommes ($OR_{ajusté} = 0,92$ (CI 95 % : [0,86 - 0,99])) ;

■ **Cannabis** : il n'a pas été retrouvé d'association significative entre le travail plus d'un samedi ou un dimanche sur 2 et l'usage de cannabis, ni chez les hommes ni chez les femmes ;

■ **Alcool** : chez les femmes, travailler le week-end augmente de manière significative le risque de consommation d'alcool (samedi : $OR_{ajusté} = 1,14$ (CI 95 % : [1,03 - 1,24]) ; idem le dimanche : $OR_{ajusté} = 1,09$ (CI 95 % : [1,02 - 1,18])). Chez les hommes, cette augmentation significative est observée lors du travail le samedi ($OR_{ajusté} = 1,13$ (CI 95 % : [1,03 - 1,24])).

Rythme de travail irrégulier

■ **Tabac** : chez les hommes, travailler avec un rythme irrégulier est significativement associé à une réduction des chances de sevrage tabagique (horaires variables : $OR_{ajusté} = 0,83$ (CI 95 % : [0,78 - 0,89]) ; de même pour un nombre de jours variables : $OR_{ajusté} = 0,92$ (CI 95 % : [0,86 - 0,98])). Il en est de même chez les femmes (horaires variables : $OR_{ajusté} = 0,87$ (CI 95 % : [0,81 - 0,94]) ; nombre de jours variables : $OR_{ajusté} = 0,90$ (CI 95 % : [0,84 - 0,97])) ;

■ **Cannabis** : il n'a pas été retrouvé d'association significative entre le travail en rythme irrégulier et l'usage de cannabis, ni chez les hommes ni chez les femmes ;

■ **Alcool** : chez les hommes, travailler avec un rythme irrégulier est significativement associé à un risque de consommation d'alcool (horaires variables : $OR_{ajusté} = 1,15$ (CI 95 % : [1,05 - 1,26]) ; de même pour un nombre de jours variables : $OR_{ajusté} = 1,14$ (CI 95 % : [1,06 - 1,23])). Il en est de même chez les femmes (horaires variables : $OR_{ajusté} = 1,19$ (CI 95 % : [1,06 - 1,32]) ; nombre de jours variables : $OR_{ajusté} = 1,12$ (CI 95 % : [1,02 - 1,22])).

Au total, cette étude française portant sur plus de 137 000 travailleurs confirme que les horaires atypiques sont associés significativement à la consommation de substances psychoactives. Ce risque organisationnel est donc à prendre en compte dans la prévention des pratiques addictives en milieu de travail. Ce d'autant plus que, selon les auteurs, les usages de substances psychoactives peuvent apparaître rapidement après l'exposition du salarié à un travail en horaires atypiques.

BIBLIOGRAPHIE

[1] HAMIEH N, AIRAGNES G, DESCATHA A, GOLDBERG M ET AL. - Atypical working hours are associated with tobacco, cannabis and alcohol use: longitudinal analyses from the CONSTANCES cohort. *BMC Public Health*. 2022 ; 22 (1) : 1 834.

[2] AIRAGNES G, LEMOGNE C, GOLDBERG M, HOERTEL N ET AL. - Job exposure to the public in relation with alcohol, tobacco and cannabis use: Findings from the CONSTANCES cohort study. *PLoS One*. 2018 ; 13 (5) : e0196330.

POUR EN SAVOIR +

○ **Travail en horaires atypiques**. INRS, 2021 (<https://www.inrs.fr/risques/travail-horaires-atypiques/ce-qu-il-faut-retenir.html>).

○ **Addictions**. INRS, 2021 (<https://www.inrs.fr/risques/addictions/ce-qu-il-faut-retenir.html>).